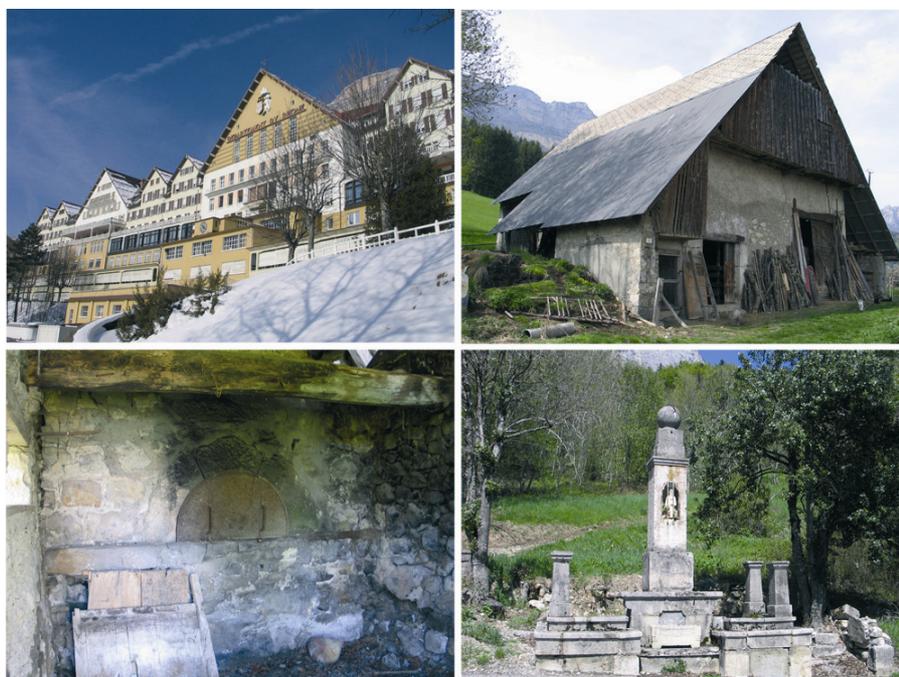


## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-HILAIRE





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc. Plaisir enfin qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci réalise « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. La nouvelle charte qui accompagne le renouvellement de classement du Parc depuis avril 2008 et pour les onze années qui viennent réaffirme cette intention à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération programmée sur plusieurs années a déjà couvert depuis 2003 sur le territoire du Parc, à la fois en Isère et en Savoie, quatre grands secteurs : balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir et vallée des Entremonts. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent le secteur des Petites Roches et ont mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté ponctuellement leur soutien.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Du site de l'Aulp du Seuil à la construction des sanatoriums au début du XXe siècle, en passant par les haberts et autres bâtiments d'alpage, c'est un peu de la vie des

habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun - élu, association, habitant - en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



*Saint-Hilaire : Dent de Crolles et Rochers de Bellefont dominant le village*

## Territoire et paysage

Saint-Hilaire occupe une position privilégiée sur le rebord oriental du massif de Chartreuse, au sein du plateau des Petites-Roches. Sa situation lui permet de bénéficier d'une exposition au soleil très agréable et d'une vue idéale sur la vallée du Grésivaudan et la chaîne de Belledonne.

La commune s'étire des pentes abruptes de la Dent de Crolles, qui la domine, à la bordure rocheuse du plateau, entre les villages de Saint-Pancrasse (au sud) et de Saint-Bernard (au nord). Saint-Hilaire possède également une limite avec la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, à l'ouest dans sa partie la plus élevée, au niveau de la Dent de Crolles, et avec les communes de Crolles et de Lumbin, à l'est. L'altitude moyenne du village, dans les zones habitées, est de 1000 m, mais s'étire de 900 m (dans la pointe sud) à 1990 m environ à la Dent de Crolles.

La commune est occupée dans une moitié sud-est par un paysage de plateau dégagé, accueillant l'habitat et les terres cultivées ou pâturées. A ce relief doux, s'opposent les pentes parfois abruptes du nord-ouest occupées par une végétation forestière plus dense et les rochers de la Dent de Crolles.

Saint-Hilaire est desservi par une route principale, la D30, qui parcourt la zone de plateau et les différents hameaux de la commune (le Margain, les Gandains, les Gaudes, les Vials...), reliant ainsi le village à ses voisins immédiats (Saint-Pancrasse et Saint-Bernard). Ce même axe de circulation rejoint la vallée du Grésivaudan et la plaine urbaine de l'Isère dans l'agglomération grenobloise, par le tunnel de Saint-Pancrasse.

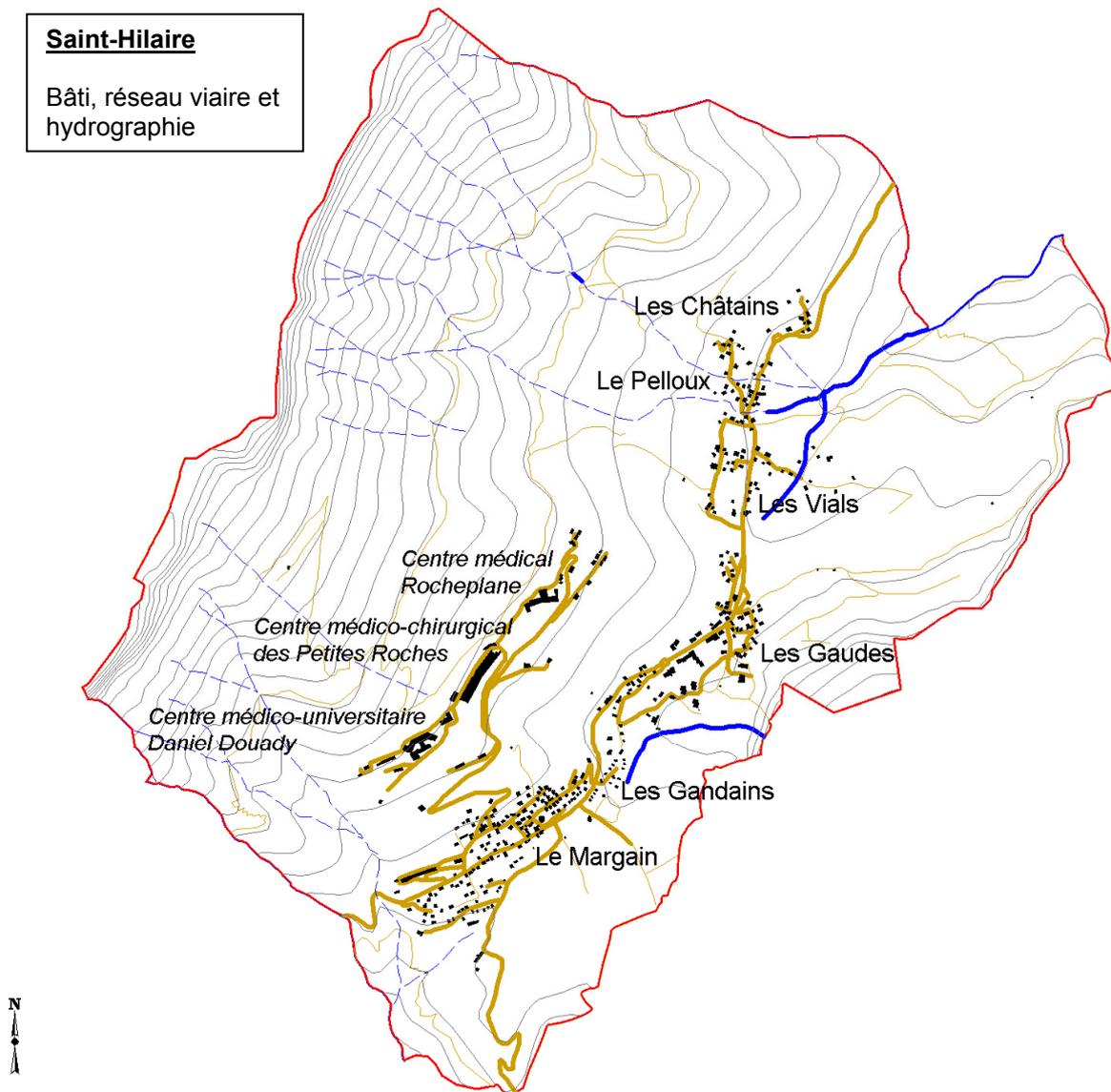
Les premiers contreforts du relief, traditionnellement consacrés à la pâture puis à la forêt, sont depuis le début du 20<sup>ème</sup> s. le cadre d'accueil d'établissements de soins et de repos pour tuberculeux autour desquels se sont structurés des logements pour le personnels ou les familles.

Non loin des établissements et à altitude équivalente, une petite station de ski avec remontées mécaniques a été implantée dans les années 1970.

Les caractéristiques environnementales des zones supérieures de la commune ont fait l'objet d'un classement en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, pelouses steppiques de la ligne de crête orientale, Dent de Crolles.

## Saint-Hilaire

Bâti, réseau viaire et hydrographie



Ces secteurs présentent en effet un intérêt botanique, ornithologique, géomorphologique et entomologique.

Une proposition d'extension de la ZNIEFF inclut l'église des Gaudes car ses combles constituent un abri de prédilection des chauves-souris.

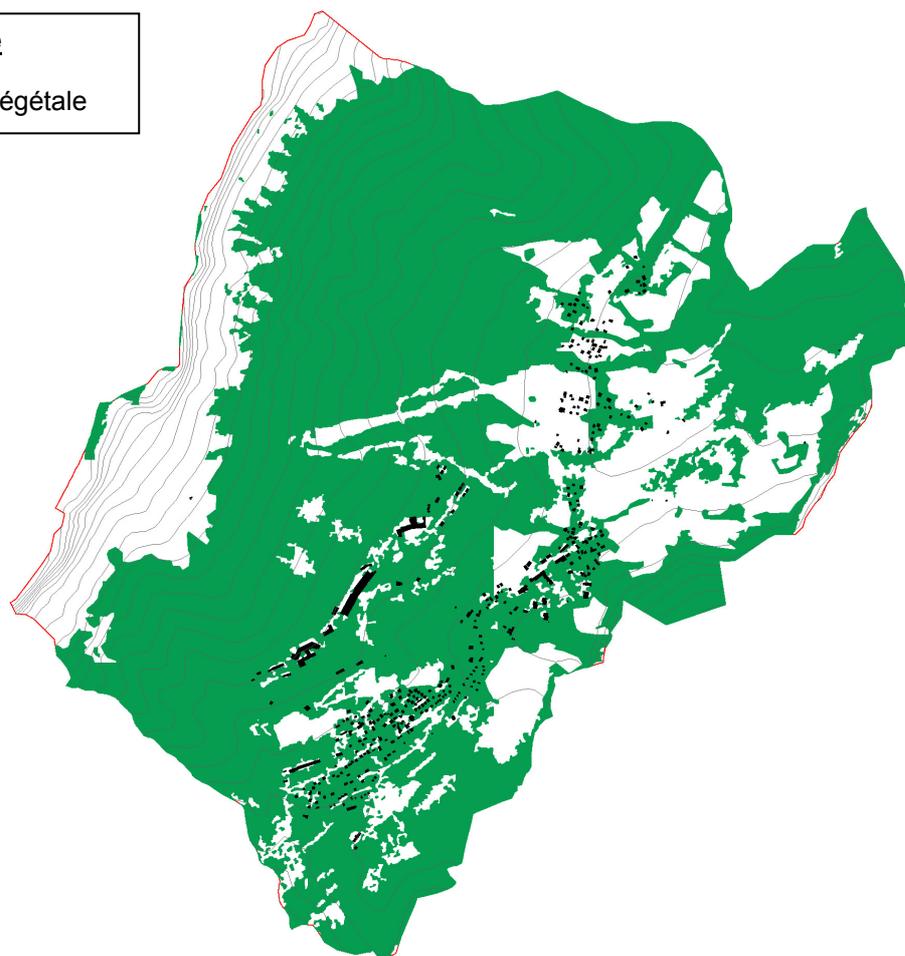
Le relief est très contrasté sur la commune : les altitudes s'échelonnant de 900 m dans la zone de plateau à 1990 m à sa limite ouest. Les pentes peuvent ainsi atteindre jusqu'à 80% au niveau des abrupts rochers de Bellefont. Depuis ces derniers, de nombreux ruisseaux rejoignent les terrains plats habités avant de franchir la barrière du plateau d'où ils jaillissent parfois en cascades.

L'essentiel des hameaux est établi sur les replats ou les sites de faible pente. Seuls les établissements de soins occupent des terrains d'une inclinaison d'environ 40%.

La position du village en surplomb, tourné vers la vallée du Grésivaudan, et l'existence d'un seul axe de communication routier passant par les communes voisines, avant de rejoindre la plaine à La Terrasse ou à Saint-Nazaire-les-Eymes, expliquent que la vie et le développement de Saint-Hilaire soient tournés vers la vallée, alors que la rareté des accès rendait les contacts avec le cœur de Chartreuse plus difficiles. Seuls la route du col du Coq par Saint-Pancrasse et les chemins escarpés vers les alpages de Bellefont

## **Saint-Hilaire**

Couverture végétale



permettaient des liens avec l'intérieur du massif.

Au sein du village, le réseau viaire se décline ensuite en voies secondaires, entre les zones habitées.

La couverture végétale recouvre environ 80% du territoire. Il s'agit de prairies dégagées ou de terres cultivées aux abords des zones bâties, mais aussi de forêts qui occupent aujourd'hui des surfaces plus importantes sur les pentes venant des Rochers de Bellefont. Ainsi, la couverture forestière représente actuellement 50% de la superficie totale de la commune.

Les activités agropastorales s'installent dans la moitié sud-est du village, avec essentiellement l'élevage de vaches et la culture de céréales.

Le bois, présent mais plus rare que dans le cœur de massif, se fait rare dès le 18<sup>ème</sup> s. Les

broussailles et taillis dominant et seul le bois de Sausay est encore bien peuplé<sup>1</sup>.

Au début du 20<sup>ème</sup> s., il y a déjà plus de terres labourées que de bois, à l'inverse de la plupart des communes du massif<sup>2</sup>. Mais les taillis procurent encore de quoi charbonner jusque dans les années 1950 et un peu de bois de chauffage.

Depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> s., des activités touristiques et de loisirs, tels que le ski et le parapente, se sont développées.

Ce dernier a pris un essor considérable à Saint-Hilaire du fait de la position géographique du village limité par d'abruptes falaises au-dessus de la vallée du Grésivaudan. Le lieu est devenu au fil des

<sup>1</sup> BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors – étude géographique*, tome 2, Marseille, Laffite Reprints, 1978, p. 105, note 9.

<sup>2</sup> BLACHE, J., *Op. Cit.*, tome 2, Marseille, Laffite Reprints, 1978, p. 115, note 15.

années un départ d'envol réputé, dont l'accès est facilité par le funiculaire montant depuis Lumbin en fond de vallée jusqu'au plateau.

La coupe Icare, manifestation de vol libre, est le point d'orgue et le témoin du succès de la pratique ce loisir, rassemblant chaque année un nombre croissant de participants et de visiteurs.



Saint-Hilaire, Coupe Icare 2005 – PNRC / JL Rigaux

## Histoire et évolution de la commune

Pour les périodes préhistoriques, peu d'éléments viennent alimenter la connaissance de la fréquentation de cette zone des Petites-Roches. Seule une pierre à cupules<sup>3</sup>, trouvée dans le secteur des Dioux et aujourd'hui exposée entre la mairie et l'office de tourisme, atteste d'une présence humaine à Saint-Hilaire dans les temps les plus anciens (époque non déterminée avec précision).

Au Moyen Age, sur l'emplacement actuel du chalet du funiculaire, se trouvait le « château des évêques », qui étaient seigneurs de Saint-Hilaire ; cette maison-forte, attestée en 1293, est abandonnée complètement au 17<sup>ème</sup> s. Un parcellaire de 1678 dressé par notaire fait état des « ...mesures d'un vieux château... »<sup>4</sup>.

Cette résidence des évêques fut en partie ménagée dans les bâtiments monastiques de l'ancien prieuré de Saint-Hilaire. En effet, l'église de Saint-Hilaire ayant été concédée aux chanoines du prieuré de Saint-Martin-de-Misérielors de la fondation de ce dernier (toute fin du 11<sup>ème</sup> s.), ils y installèrent rapidement un prieuré (ordre des Augustins)<sup>5</sup>. C'est d'ailleurs au 12<sup>ème</sup> s. qu'apparaît la première mention de Saint-Hilaire sous la forme *Sancti Hilari* dans le cartulaire de saint Hugues.

Ce prieuré cessa d'exister après que l'évêque de Grenoble, Guillaume de Royn, ait échangé avec les religieux de Saint-Martin-de-Misériel'église et le prieuré de Saint-Hilaire contre l'église de Saint-André-de-Champagnier dans un acte du 20 décembre 1307<sup>6</sup>.

Des textes issus des Assises du Mandement de Saint-Hilaire, datés de l'an 1386, mentionnent que le jugement est « fait à Saint-Hilaire, devant la grande porte du château dudit lieu... »<sup>7</sup> et que certains accusés pouvaient être enfermés dans le château jusqu'à ce qu'ils payent l'amende à laquelle ils avaient été condamnés.

<sup>3</sup> Découverte de M. Degueurce, habitant de Saint-Hilaire.

<sup>4</sup> GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 138 et note 31.

<sup>5</sup> PILOT de THOREY, *Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bulletin de la Société Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère, 3<sup>ème</sup> série, tome 12, 1883, pp. 258-259.

<sup>6</sup> CHEVALIER, U., *Notice anal. Sur le cartulaire d'Aimon de Chissé ; Pièces annexes*, XX, p. 81.

<sup>7</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 259 – ADI 4 G 98.

En outre, de fortes présomptions d'existence d'un premier château (avant 1293) des évêques se portent sur le lieu-dit la Bâtie<sup>8</sup>, toponyme gardant la mémoire d'un bâtiment fortifié ou d'un château.

A la fin du 15<sup>ème</sup> s., l'église de Saint-Hilaire est signalée dans des comptes-rendus de visites pastorales, comme bien modeste et entourée d'un cimetière non clos, mal entretenu.

Pour la période moderne, la documentation reste rare. Aussi, rien ne permet d'évoquer quelque événement venant bouleverser la vie locale.

Les limites géographiques de la commune ont connu quelques modifications au cours du 18<sup>ème</sup> s. et sont définitivement fixées en 1803, avec la détermination de la limite Saint-Hilaire/Lumbin, sous le Pas de Fert, englobant ainsi une partie de la forêt de Lumbin<sup>9</sup>.

L'occupation de cette portion de forêt est matérialisée par la présence d'une famille au 19<sup>ème</sup> s. et début 20<sup>ème</sup> s., connue comme la famille du « sonneur de cloche ».

Sur le plan de la démographie, les données et les recensements de population révèlent des informations intéressantes<sup>10</sup>. Ainsi, à l'extrême fin du 17<sup>ème</sup> s. et au tout début du 18<sup>ème</sup> s., Saint-Hilaire compte 352 habitants pour 110 feux (foyers). Ceci permet d'avancer une moyenne de 3 à 4 habitants par foyer (moyenne statistique), ce qui est assez peu à une époque où il était courant de trouver des familles nombreuses.

Mais déjà en 1730, les chiffres portent la population à 497 habitants, soit plus de 41% d'augmentation en 30 ans, soit une génération ! Doit-on en conclure une arrivée massive de population, une augmentation brutale des naissances ou simplement des procédés statistiques approximatifs ? Des recherches plus précises, qu'il n'a pas été possible de réaliser lors de la présente étude, permettraient de le déterminer.

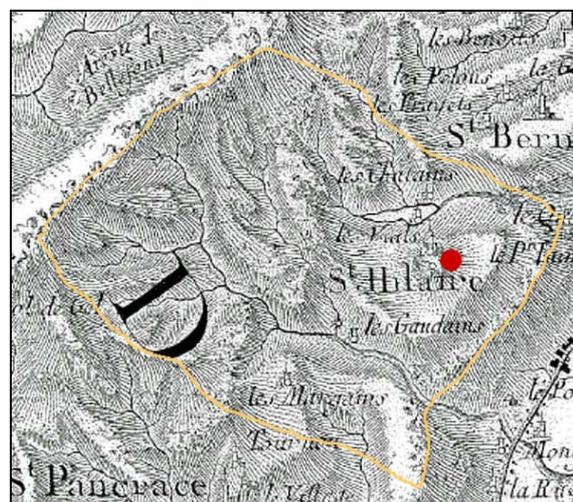
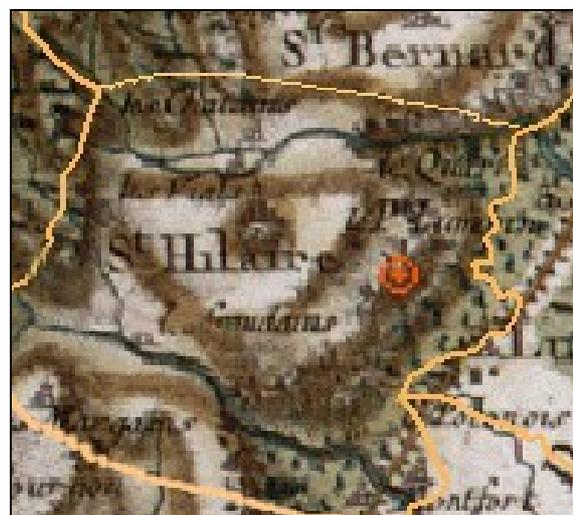
Elle est aujourd'hui la commune la plus peuplée du plateau des Petites-Roches.

<sup>8</sup> Dossier interne Conservation du Patrimoine de l'Isère – CG38.

<sup>9</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 150, note 73 – AC Saint-Hilaire.

<sup>10</sup> Ouvrage collectif, *Paroisses et communes de France – Isère*, éditions CNRS, Paris 1983.

## Organisation du bâti



**Saint-Hilaire : extraits de la carte de Cassini – source IGN**

● Chef-lieu

👉 Limite approximative de la commune

L'étude comparée des cadastres actuels et napoléonien (1834) et de la carte de Cassini<sup>11</sup> permet de constater une relative pérennité des lieux d'implantation des hameaux. On constate que les groupements bâtis les plus importants aujourd'hui sont déjà ceux qui figurent en tant que hameaux au milieu du 18<sup>ème</sup> s. En effet, les Margains, les Gandains, les Vials et les Châtains sont les quatre hameaux signalés sur la carte de Cassini à Saint-Hilaire.

<sup>11</sup> Dressée par les géodésistes Cassini de Thury et son fils Jacques-Dominique entre 1760-1789.

La répartition de l'habitat en hameaux se révèle traditionnelle. Par ailleurs, ils sont concentrés dans la zone est/sud-est de la commune, c'est-à-dire dans les espaces les moins escarpés et à proximité des ruisseaux.

Sur un plan administratif, Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse sont réunis en 1790, formant alors la commune de Saint-Hilaire-et-Saint-Pancrasse. Peu après, par arrêté du représentant du peuple du 16 frimaire an 3<sup>12</sup>, la section de Saint-Hilaire est rattachée à la commune de la Terrasse et celle de Saint-Pancrasse à Crolles.

Elles en seront détachées par arrêté du 9 Brumaire an 10<sup>13</sup> pour former finalement deux communes distinctes<sup>14</sup>.

### Le chef-lieu

L'emplacement du chef-lieu, dans les villages ne possédant pas de structure groupée, a été traditionnellement fixé au groupement de localisation de l'église (point de repère). C'est souvent là que se trouve également la mairie.

La commune de Saint-Hilaire ne déroge pas à cette règle, la mairie ayant été à l'origine située dans la partie haute du hameau des Gandains, en bord de route, groupée avec l'école. Aujourd'hui, elle est installée un peu plus au nord, face à l'office de tourisme.

La trame du bâti au sein de la commune est déterminée par l'implantation des constructions le long de la voie de communication qui parcourt le territoire selon un axe sud-nord. A la route départementale, qui aujourd'hui constitue cet axe, a précédé un chemin qui reliait Saint-Pancrasse à Saint-Bernard. La voie ancienne et la voie actuelle suivent presque le même tracé, mais la route départementale s'en est par endroit un peu écartée. Les constructions les plus anciennes suivent l'ancien chemin principal, mais aussi quelques voies secondaires, qui depuis les hameaux permettaient de rejoindre les terres situées plus haut dans les pentes.

En règle générale, les parcelles bâties sont toujours environnées d'espaces ouverts non bâtis, même dans les hameaux où le tissu est le plus serré (ex : les Gaudes). Les constructions observant un modèle de

mitoyenneté sont très rares et, lorsqu'elles existent, font figure d'exceptions.

### Les hameaux

La plupart des hameaux figurant sur le cadastre napoléonien se sont maintenus en tant que groupement. Cependant, l'importance de ces derniers s'est accrue et souvent leur morphologie s'est modifiée, avec des constructions qui ont émergé tout au long du 20<sup>ème</sup> s. et particulièrement à partir des années 1920 et de la fondation des sanatoriums.

Il s'agit d'un type d'habitat différent de celui lié à la vie et à l'exploitation rurale ; en effet, apparaissent des résidences d'agrément, des hôtels et des pensions, et plus tard, avec le développement touristique, c'est la multiplication de constructions de type chalet (chalets Chaloin) qui vient grignoter l'espace libre autour et entre les hameaux traditionnels.

Certains hameaux comme les Margains se sont étoffés, resserrés avec l'accueil de constructions plus récentes depuis les débuts du 20<sup>ème</sup> s.

Le hameau des Châtains, s'il a conservé les voies de communications traditionnelles, a été presque totalement recomposé : sur 17 constructions présentes au début du 19<sup>ème</sup> s., seules 4 ont subsisté, et parfois partiellement. D'autres ont pris place à proximité des anciens bâtiments, à la fin du 19<sup>ème</sup> s. et dans le courant du 20<sup>ème</sup> s. A remarquer, les aménagements de dalles calcaires plantées verticalement en bornage de l'ancien chemin vers Saint-Bernard, dans la partie supérieure du hameau des Châtains.

Parallèlement, les terres agricoles ont été peu à peu abandonnées, laissant place à la progression de la forêt et aux friches.

### Les constructions isolées

Il y a peu ou pas de constructions isolées à Saint-Hilaire aujourd'hui.

Lorsqu'elles existaient, il s'agissait le plus souvent de bâtiments à usage agricole ou artisanal (moulin...).

Cependant, si les bâtiments en écart ou isolés n'ont pas été conservés, il n'en est pas moins assuré que de nombreuses petites granges émergeaient de manière éparses en lisière des hameaux et des terrains plus pentus sous la

<sup>12</sup> Ndlr : 6 décembre 1794

<sup>13</sup> Ndlr : 31 octobre 1801

<sup>14</sup> Coll., *Paroisses et communes de France, Isère*, éd. CNRS, Paris, 1983.

grande roche<sup>15</sup>. Elles permettaient des migrations saisonnières, estivales, pour les bêtes et pour faire les foins.



**Granges en écart – Extrait du cadastre de 1833**

On en trouvait de manière significative, dans le secteur des Dioux, au-dessus des Châtains, ou encore dans le secteur des sanatoriums. Les haberts, investis l'été par les troupeaux, sont situés sur les communes de Saint-Pancrasse, Saint-Bernard ou encore Sainte-Marie-du-Mont.

## Le patrimoine de Saint-Hilaire

### Archéologie

Une pierre à cupules, installée aujourd'hui face à la mairie, a été trouvée dans le secteur des Dioux par M. Degueurce.

### Maison-forte

#### *Maison-forte ou « Château des évêques »*

L'étude de documents d'archives atteste l'existence d'une maison-forte à Saint-Hilaire dès la fin du 13<sup>ème</sup> s., aujourd'hui disparue. Elle était élevée sur l'emplacement actuel du chalet du funiculaire. Malheureusement, il n'existe pas de documentation connue, proposant une description de cet édifice ou de travaux précis y ayant été faits.

On apprend dans les textes anciens qu'il s'agissait d'une résidence des évêques de Grenoble, alors seigneurs de Saint-Hilaire, établie dans les bâtiments de l'ancien prieuré de Saint-Hilaire. Fréquentée l'été par les évêques jusqu'au milieu du 15<sup>ème</sup> s., elle sera complètement abandonnée à la fin du 18<sup>ème</sup> s., en fort mauvais état faute d'entretien et de réparations nécessaires par son dernier occupant.

Les vestiges de cette résidence semblent avoir été encore importants au début du 19<sup>ème</sup> s., les matériaux ont été ensuite réemployés pour la construction de la nouvelle église<sup>16</sup>.

### Patrimoine religieux

#### *Église paroissiale et prieuré*<sup>17</sup>

L'église de Saint-Hilaire, mentionnée au début du 12<sup>ème</sup> s. dans le cartulaire de saint Hugues sous le vocable *Sancti Hilari*, est concédée à l'extrême fin du 11<sup>ème</sup> s. par l'évêque saint Hugues aux chanoines du prieuré de Saint-Martin-de-Misé (Montbonnot)<sup>18</sup>. Ces derniers y fondent un prieuré de leur ordre (ordre des

<sup>15</sup> BLACHE, J., *Op. Cit.*, tome 2, Marseille, Laffite Reprints, 1978, p. 340.

<sup>16</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 138.

<sup>17</sup> PILOT de THOREY, *Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bulletin de la Société Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère, 3<sup>ème</sup> série, tome 12, 1883, pp. 258-259.

<sup>18</sup> Acte de fondation du prieuré de Saint-Martin-de-Misé.

Augustins). L'église de Saint-Hilaire devient alors priorale.

Ce prieuré n'a qu'une courte existence, puisqu'il est supprimé au début du 14<sup>ème</sup> s. Les bâtiments monastiques sont alors transformés en maison de plaisance pour les évêques de Grenoble (voir *supra*) et l'église redevient paroissiale.

Edifice modeste, l'église est décrite en 1495, lors d'une visite de l'évêque Laurent 1<sup>er</sup> Alleman, comme très pauvre dans son intérieur et entourée d'un cimetière non clos mal entretenu<sup>19</sup>.

Dans les périodes suivantes, d'autres descriptions partielles apportent des informations sur l'état du bâtiment ou les matériaux employés. Ainsi, en 1672, le toit de l'église est couvert de chaume ; la nef sombre est éclairée par une seule ouverture derrière l'autel<sup>20</sup>.

Au début du 19<sup>ème</sup> s., le bâtiment paraît bien dégradé et, en 1818, des documents expriment la nécessité de réparations urgentes sur l'église et la cure<sup>21</sup>. En 1827, la communauté souhaite agrandir l'église, et Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse sont toutes deux sollicitées pour contribuer à cet agrandissement<sup>22</sup>.

Une nouvelle église, plus grande, commencée en 1828, est achevée en 1831. Mais déjà en 1839 il faut réaliser des travaux d'achèvement et de réparation : enduit du clocher, doublage du toit, plancher. En effet, la couverture d'essendoles manque d'étanchéité<sup>23</sup>.

### Cure

La cure, située à proximité de l'église paroissiale, a été bâtie en même temps en 1831.

Dans un devis de 1858, pour la réparation du presbytère, figure une description des divers espaces qui composent le bâtiment : une pièce de cuisine avec un évier carrelé en brique, un petit salon, une grande pièce, une petit cabinet pour recevoir les étrangers et deux chambres à l'étage. Le toit est alors couvert de chaume « à l'usage du pays »<sup>24</sup>.

<sup>19</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, Grenoble, réed. 1997, p. 269 – ADI 4 G 261.

<sup>20</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 272.

<sup>21</sup> ADI 7 O 1703.

<sup>22</sup> *Ibidem*

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

### Chapelles

Une chapelle est édifée au lieu-dit les Gaudes en 1853. Implantée en écart du hameau, au bord d'un chemin rural desservant des champs, elle renferme une statue de la Vierge.

### Cimetières

Le cimetière était à l'origine près de l'église et sans clôture.

Au 19<sup>ème</sup> s., comme la réglementation le prévoit, il est clos de murs.

En 1937, l'accroissement du nombre de décès dû à la présence des sanatoriums amène à créer un nouveau cimetière. L'ancien est définitivement abandonné en 1956.

### Croix

Elles ont été érigées pour la plupart au cours du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. lors de fêtes religieuses (mission, fête de saint...). Ce sont des marqueurs spatiaux du territoire, implantés à des carrefours, le long d'une voie, ou encore en sommets, qu'il est important de préserver et de maintenir en état. En effet, ces petits éléments font régulièrement l'objet de dégradations volontaires qui menacent leur conservation. Ainsi, la croix de la Dent de Crolles a été encore récemment la cible d'actes de vandalisme, après avoir été remplacée suites à de nombreuses dégradations.

Les croix n'ont pas subsisté en grand nombre à Saint-Hilaire mais quelques témoins intéressants ont été conservés, présentant une variété de décors et de matériaux.

Le matériau dominant est la pierre de taille (calcaire) : sur les sept croix repérées, 3 sont entièrement en pierre de taille et les 4 autres comportent un piédestal et parfois également le fût, en pierre de taille.

Les croix en fonte moulée ou en ferronnerie, sont au nombre de 3, hormis la croix de la Dent de Crolles. Ces matériaux permettent un décor varié, à l'iconographie riche.

Une croix, signalée sur la carte topographique au 1/25 000<sup>ème</sup> non loin des Vials et des Dioux, n'a pas été retrouvée sur le terrain ; une autre, qui s'élevait devant la chapelle des Dioux a aujourd'hui disparu. Enfin, une croix, également indiquée sur la carte topographique dans le secteur sud des Eyrauds, au lieu-dit anciennement dénommé Pré Bois Bossu, sur un terrain dominant l'ancienne fruitière (actuelle mairie), n'a pas été repérée sur place.

## Patrimoine public

Le patrimoine public de Saint-Hilaire est représenté par l'ancienne mairie-école, le monument aux morts, mais aussi le funiculaire.

### *Ecoles et mairie-école*

Précédemment aux écoles actuelles (maternelle et primaire), installées dans des bâtiments d'époque récente (fin 20<sup>ème</sup> s.), Saint-Hilaire a disposé d'écoles séparées dans un premier temps, puis d'une école mixte.

L'école ouvre à Saint-Hilaire pour la première fois en 1836, sans locaux précis. L'école des filles apparaît en 1840, en contrebas de l'église, sur le chemin du Pal de Fer<sup>25</sup>.

Autour de 1860, un emplacement est enfin choisi pour construire l'école. C'est là, que sera longtemps abritée la mairie, et que fut transférée l'école des filles en 1872. Dès lors, écoles des filles et des garçons se trouvaient côte à côte, dans deux parties opposées du même bâtiment<sup>26</sup>.

En effet, en 1887, une délibération du conseil municipal indique la programmation de travaux de réfection du toit sur l'école de garçons<sup>27</sup>.

Plus tard, en 1909, ce sont des travaux sur l'école mixte qui sont évoqués<sup>28</sup>. Garçons et filles sont alors réunis. Cette école est abritée dans le même bâtiment que la mairie.

Signalons également l'école ronde<sup>29</sup> de Saint-Hilaire, aujourd'hui détruite. Elle répondait à un prototype d'école élaboré par les architectes R. Camelot et B. Lafaille entre 1951-1954 et présenté au Ministère de l'Education Nationale en 1949. Conçues selon un mode de production industrielle et destinées aux petites communes rurales en prévision de l'arrivée de nombreux enfants à scolariser, elles furent surtout construites dans les régions sinistrées. Le parti architectural et constructif reprenait celui des rotondes à locomotives mis au point dès 1944.

### *Funiculaire*

Construit entre 1920 et 1923 (inauguré en 1924) pour acheminer les matériaux de construction nécessaires à la réalisation du sanatorium de la Sté des Forges, le funiculaire

est aujourd'hui un atout touristique important. Emprunté par les promeneurs ou les parapentistes, il permet d'accéder directement depuis Lumbin, en fond de vallée, au plateau des Petites-Roches près de l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Hilaire.

Sur 1,5 km et 800 m de dénivelé, la pente peut atteindre une inclinaison de 83%, ce qui en fait le funiculaire le plus incliné d'Europe !



*Funiculaire de St-Hilaire – Croisement des deux voies<sup>30</sup>*

### *Ouvrages d'art*

La présence de l'eau dans le paysage de la commune a généré une forme d'architecture publique importante : les ponts.

Il s'agit de petits ponts à arche unique, en plein cintre, construits en pierre de taille calcaire et moellons.

## Patrimoine hospitalier et de santé

### *Sanatoriums*

A partir du milieu des années 1920, la commune de Saint-Hilaire accueille des établissements de cure pour le séjour de personnes atteintes de tuberculose et de maladies respiratoires et pulmonaires. Ceci s'inscrit dans une mouvance qui associe

<sup>25</sup> GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, pp. 187-188.

<sup>26</sup> *Ibidem*.

<sup>27</sup> ADI 7 O 1704.

<sup>28</sup> *Ibidem*.

<sup>29</sup> MARREY, B., *Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XXe siècle (1914-2003)*, CAUE Rhône-Alpes / Picard, 2004, p. 151.

<sup>30</sup> Carte postale ancienne -

<http://pros.orange.fr/f.couillet.consultant/chartreuse.htm>

l'architecture et la santé en milieu montagnard, et notamment dans les Alpes.

En effet, la tuberculose pulmonaire, qui est encore à la fin du 19<sup>ème</sup> s. la principale cause de mortalité en France, fait alors l'objet de nombreuses recherches. Il est ainsi démontré que cette affection contagieuse doit avant tout être contenue par l'isolement des malades, pour éviter sa propagation. En outre, un traitement est mis au point par le médecin allemand Alexandre Spengler, associant une cure de repos à un respect de conditions d'hygiène et de régime alimentaire sain<sup>31</sup>.

Ainsi, trois établissements sont successivement bâtis à Saint-Hilaire qui, par sa situation, correspond aux critères d'implantation d'un sanatorium : air pur, altitude et ensoleillement maximum, le tout étant préservé des vents dominants.

Le premier d'entre eux, le sanatorium de la Société des Forges (et de l'Association Métallurgique et Minière de défense contre la tuberculose), ouvre en 1929 pour les ouvriers de la métallurgie.



*Sanatorium de l'Association métallurgique et minière (ou de Rocheplane)*

A peine celui-ci terminé, l'Union nationale des Associations des Etudiants de France démarre-t-elle le chantier de construction d'un deuxième sanatorium, non loin du précédent.

Cependant, l'implantation d'une « station » de cure avec plusieurs établissements ne s'est pas faite sans heurts. La crainte de la contagion était manifeste comme en témoignent certaines délibérations municipales s'opposant à ce que l'Association Métallurgique et Minière cède des terrains au

département du Rhône et à la Fondation des Etudiants pour la construction de deux autres sanatoriums<sup>32</sup>.

Finalement, trois établissements fonctionnent à Saint-Hilaire au début des années 1930. Le sanatorium des Etudiants ouvre ses portes en 1933 après une longue période de construction et celui du Rhône est inauguré la même année.

Ainsi, Saint-Hilaire accueillera dans les sanatoriums, une moyenne d'un millier de pensionnaires de façon continue.

Les conséquences et les retombées de ces implantations sont variées : de l'aménagement d'un nouveau cimetière, plus grand et en écart du lieu de l'église, au regroupement des éleveurs en coopérative fruitière pour la récolte et la transformation du lait. Mais aussi de façon plus symbolique, ces lieux de cure ont été le théâtre de liens nouveaux au sein de la population locale, de rencontres parfois à l'origine de mariages !

Ce sont encore aujourd'hui des sources d'emploi non négligeables et la fermeture annoncée de certains de ces établissements constitue une préoccupation à la fois sociale, économique, patrimoniale et sentimentale.

## **Artisanat – industrie – tourisme**

La commune de Saint-Hilaire offre quelques ressources naturelles exploitées dès le Moyen Age : eau, forêt, sous-sol.

Il n'y a pas d'activité artisanale ou industrielle dominante car ces activités correspondaient à des besoins locaux traditionnels : moulins, scieries, carrières...

Par ailleurs, dans le courant du 20<sup>ème</sup> s. apparaissent des infrastructures liées au tourisme et à la santé.

### *Moulins*

Plusieurs moulins ont animé la vie et les ruisseaux de Saint-Hilaire.

En 1809, un inventaire des moulins<sup>33</sup> dénombre quatre roues en activité, dont une roue verticale et trois roues horizontales. Bruno Guirimand dans son ouvrage sur les Petites-Roches mentionne six moulins au 19<sup>ème</sup> s., sans cependant faire référence à sa source d'information<sup>34</sup>.

<sup>31</sup> BRETAGNON, S., « L'alpe qui soigne, l'alpe qui exclut », *L'Alpe*, n° 27, Grenoble, avril-juin 2005, pp. 42-52.

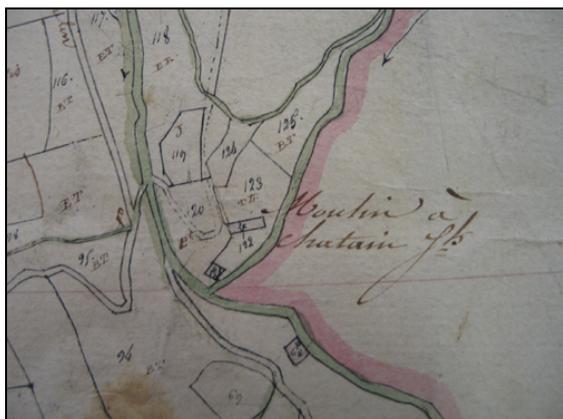
<sup>32</sup> ADI 7 O 1704 – délibération du 8/03/1925.

<sup>33</sup> ADI 7S1/1 – canton de Grenoble.

<sup>34</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997, p. 25.

Dans ce même inventaire de 1809, on apprend que les meules utilisées sont extraites localement (provenance du pays), et que ces moulins donnent environ 1,80 quintal métrique<sup>35</sup> de farine par jour, soit 180 kg.

Mais la présence de moulins dans le village est attestée dès le 13<sup>ème</sup> s. avec un moulin implanté sur le ruisseau du Bruyant appartenant alors à un riche notable, Jacques de Porte-Traîne<sup>36</sup>.



**Moulin des Dioux – extrait du cadastre de 1833**

Pour l'année 1670, Bruno Guirimand en signale trois<sup>37</sup>.

#### *Scierie*

Une scierie fonctionnait aux Gaudes, non loin de l'actuelle mairie. On produisait des planches, des pièces de bois pour les charpentes...

#### *Carrière*

Dès 1897, une carrière de pierre à ciment, située dans la forêt communale de Saint-Hilaire, est exploitée à des fins commerciales par MM. Rossignol et Delamarche (concession passée par contrat du 17/11/1897)<sup>38</sup>. Elle est encore exploitée à la veille de la Première Guerre mondiale par la Sté Anonyme des Ciments Prompts et Portland artificiels basée à Grenoble.

Elle n'a pas été repérée sur le terrain lors de cette étude.

<sup>35</sup> L'arrêté du 13 brumaire an IX (4 novembre 1800) fixe un « quintal métrique » (symbole : **q**) à 100 kilogrammes. Il s'agit d'une unité obsolète depuis l'abandon des mesures dites usuelles en 1840. Il ne fait pas partie du Système International, mais il est encore utilisé, notamment pour les rendements agricoles.

<sup>36</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 24, note 44 – ADI Inv. 278, f°48.

<sup>37</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 25 – ADI 4 G 272.

<sup>38</sup> ADI 7 O 1704.

#### *Coopérative fruitière*

La création d'une fruitière a lieu à la fin du 19<sup>ème</sup> s.

Consécutivement à l'ouverture des sanatoriums, la collecte et le traitement du lait se sont organisés sur le plateau des Petites-Roches et à Saint-Hilaire en particulier. En effet, il fallait procurer aux établissements de soins du lait et du beurre, pour l'alimentation des malades. C'est ainsi que les éleveurs se sont regroupés en coopérative, afin de gérer la collecte de lait, mais aussi sa transformation et sa livraison aux sanatoriums.

Un bâtiment est élevé aux Gaudes : il s'agit du bâtiment qui abrite aujourd'hui la mairie du village.

En corrélation avec la fruitière, une porcherie qui appartenait à l'un des sanatoriums permettait d'utiliser le petit lait pour nourrir des cochons. Elle était située au Margain.

#### *Ganterie*

Comme dans de nombreuses communes rurales de Chartreuse, la confection de gants à domicile par les femmes a été pratiquée jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. à Saint-Hilaire. En effet, les ganteriers de Grenoble fournissaient un dépositaire en peaux pré-découpées, qui les distribuait ensuite pour être cousues et mises en forme.

Outre le complément de revenu pour la famille, cela a constitué une avancée sociale importante. Les femmes, déclarées pour ce travail et donc bénéficiaires d'un statut, ont obtenu le droit à sécurité sociale. En effet, leur conditions de « femme d'agriculteur ou d'éleveur » ne leur conférait aucun statut et donc aucun droit.

A Saint-Hilaire, au milieu du 20<sup>ème</sup> s., il existait un dépôt de gants chez M<sup>elle</sup> Gillet, pour le compte de ganterie grenobloise Perrin<sup>39</sup>.

#### *Hôtellerie*

Etroitement liée au développement touristique, l'hôtellerie, qui profite de la création des sanatoriums dans un premier temps puis du développement des activités de loisirs (ski, parapente...), s'organise à Saint-Hilaire. Au bas du site des établissements de cure, l'hôtel de « La Dent de Crolles » occupait la zone centrale du hameau du Margain.

L'actuelle pharmacie était auparavant l'« Hôtel de la Source ».

<sup>39</sup> Témoignage de Mme Vivier, aux Gaudes.

### Données générales sur les industries, commerces et services de Saint-Hilaire<sup>40</sup> au début du 20<sup>ème</sup> s. :

- **Alimentaire, commerces** : agriculteurs (7 en 1900 et 5 en 1924), aubergistes (2 en 1900 et 3 en 1924), marchands de bestiaux (1 en 1900 et 2 en 1924), épiciers (3 en 1900 et 2 en 1924), fromagerie (1 en 1900 dirigée par M. Chatain, toujours active en 1924 sous la direction de M. Gilet)
- **Activité du cuir** : cordonniers (2 en 1900 et 1 en 1924)
- **Travail du bois** : charpentier (1 en 1900 et 1924)
- **Secteur du bâtiment** : maçons (2 en 1900, aucun en 1924)
- **Services et animations** : enseignement (1 instituteur et 1 institutrice en 1900, et 1 institutrice en 1924) ; facteur de PTT (aucun en 1900 et 1 en 1924) ; brigadier forestier (1 en 1900 et 1924) ; accoucheuse (1 en 1900 et 1924) ; syndicat d'initiative (1 en 1924) ; service de téléphone (1 en 1924).

### Patrimoine rural

#### - Les activités traditionnelles

Dans les sources les plus anciennes consultées, Saint-Hilaire est présenté comme un village relativement pauvre, dont les habitants mènent une vie rurale très modeste. La vie agricole s'organise essentiellement autour du charbonnage et de la production de fourrage, de manière significative dès le 18<sup>ème</sup> s. Il est d'usage et fréquent que les familles ne possèdent pas plus deux ou trois bêtes (parfois même aucune), mais qu'elles entretiennent et élèvent des bêtes laissées en « garderie » par des gens de la vallée. C'est ce qui est dénommé la « commende »<sup>41</sup>. Cette tradition ancienne sur les Petites-Roches consistait donc à prendre soin de bêtes confiées pour la saison d'inalpage. Cette pratique est déjà signalée dans l'albergement de 1400 aux gens de Saint-Hilaire. Le recul de l'agriculture se confirme par le déclin des cultures. En revanche, l'élevage augmente et s'oriente vers le développement des vaches laitières.

<sup>40</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933/37, 933/56.

<sup>41</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 165 – note 52.

Dans la période contemporaine et jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s., la vie rurale organise ses activités au rythme des saisons. Au printemps, ont lieu les coupes de bois, avant la montée de la sève ; le bois est laissé sur place, dans la forêt, le temps d'obtenir un séchage suffisant, puis ramené dans les hameaux. A cette même saison, on récolte aussi le blé de printemps. En été, c'est l'époque des foin, coupés dans les étages intermédiaires entre celui de l'habitat et celui de la forêt, et le moment du battage du blé (au fléau dans la grange avant la mécanisation). Paille et foin sont engrangés dans les fenils, et, lorsque ceux-ci sont pleins, on fait des « paillers » dans les champs (meules de foin conique). Quant au grain, il est stocké dans des sacs et entreposé dans les combles du logis. A la fin de l'été et au début de l'automne, les habitants de Saint-Hilaire se tournent vers les vendanges. En effet, toutes les familles possédaient des vignes, dont la taille a lieu en février-mars, et un cellier sur les coteaux du secteur de La Terrasse. Par ailleurs, en 1865, le 5 septembre, eut lieu à Saint-Hilaire la première foire aux bestiaux du plateau<sup>42</sup>. Cette dernière existe encore en 1900<sup>43</sup> et 1924<sup>44</sup>.

Sur la commune différents secteurs sont représentés :

- les cultures céréalières (avoine, froment, seigle, orge) permettaient l'alimentation des hommes et du bétail.

Depuis le Moyen Age et jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> s., les familles cultivaient également de petits lopins de chanvre<sup>45</sup>, afin de faire tisser de la toile ou des cordages.

- les arbres fruitiers : des pommiers, poiriers, cerisiers, cognassiers, pruniers, et, plus rarement, quelques noyers.

- l'élevage ovin, caprin et surtout bovin. Au 18<sup>ème</sup> s. les troupeaux de chèvres étaient si importants, qu'un décret vint en 1723 en interdisant l'élevage « dans la province »<sup>46</sup>. Il y avait aussi de nombreux moutons. L'élevage bovin enfin procurait du lait pour la fabrication du beurre et des fromages. Dans les époques

<sup>42</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 166.

<sup>43</sup> ADI PER 933/37, p. 50.

<sup>44</sup> ADI PER 933/56, p. 74.

<sup>45</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 177 et note 89.

<sup>46</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 164.

anciennes, ces produits étaient réservés à la consommation de la famille, puis ils furent vendus en quantité aux sanatoriums.

Par ailleurs, jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. environ, les familles élevaient un cochon tous les ans. Il était tué en hiver par une personne spécialisée dans cette tâche et la viande était conservée dans un saloir placé dans la cave.

- l'exploitation des forêts a occupé une part significative de l'activité agricole depuis le Moyen Age<sup>47</sup>. Le déboisement régulier opéré jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> s. a façonné le paysage, et la toponymie conserve la mémoire de ces activités dans des noms comme « les Essarts ». De nombreux documents révèlent les conflits qui ont animé la vie de Saint-Hilaire et des Petites-Roches quant aux défrichements et aux récoltes de bois par des habitants dans les bois des seigneurs locaux<sup>48</sup>. Outre le bûcheronnage, la pratique du charbonnage, longtemps très présente en divers lieux de Chartreuse, constituait une activité importante dans le secteur des Petites-Roches. A Saint-Hilaire, c'est dans la forêt de Sauzet que le charbon était produit, grâce aux bois qui appartenaient aux évêques de Grenoble. Au 18<sup>ème</sup> s., environ 2300 charges de charbon étaient produites par an<sup>49</sup>. A cette même époque, une partie de la production était vendue au marquis de Marcieu pour le fonctionnement de son haut-fourneau de Montalieu (Saint-Vincent-de-Mercuze). Au début du 20<sup>ème</sup> s. encore, cette activité était pratiquée dans la forêt communale du « Pal de Fer » ; une concession d'utilisation d'une charbonnière a été accordée à M. Michallet pour les mois de juillet et août 1907<sup>50</sup>.

- Le bâti : volume, implantation, typologies

L'architecture rurale est aujourd'hui peu présente sur le territoire de Saint-Hilaire dans ses formes traditionnelles et les exemples bien conservés rares et souvent englobés dans des constructions récentes de type chalet, qui ont fleuri après les années 1950.

Cependant, quelques caractéristiques traditionnelles peuvent être dégagées.

<sup>47</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, pp. 153 à 158.

<sup>48</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 154 – note 3.

<sup>49</sup> GUIRIMAND, B., *Op. Cit.*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997, p. 158 – ADI 4 G 77.

<sup>50</sup> ADI 7 O 1704.

### *Maisons rurales*

Les maisons rurales, observées sur la commune, sont implantées majoritairement en hameaux, le long d'une voie, ou perpendiculairement à celle-ci, parfois faiblement en retrait, mais rarement en fond de parcelle.

Chaque élément bâti observe un mode d'implantation en maillage lâche. La mitoyenneté du bâti est rare, même dans les zones les plus denses du village.

Deux types de maisons sont représentés sur le territoire de Saint-Hilaire : la maison de type dissocié, dominante, et la maison de type unitaire, minoritaire.

▪ Type dissocié

Le type dissocié se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, organisés autour d'un espace ouvert, ayant chacun une fonction spécifique : le logis pour les hommes et la grange-étable pour abriter animaux et matériel

Le logis, présentant un plan rectangulaire ou massé, s'ouvre traditionnellement en mur-pignon aval par une ou plusieurs travées d'ouvertures et comporte un rez-de-chaussée, un étage et un niveau de combles.

Les logis les plus anciens repérés présentent des caractéristiques pouvant situer leur construction dans le courant du 18<sup>ème</sup> s. (linteau délardé), datation parfois confirmée par un chronogramme incisé dans un linteau. Ils possèdent un accès par un escalier extérieur droit, en pierre, ménagé le long de la façade et tenu par un mur d'échiffre. La partie habitable occupe alors le premier étage du bâtiment et un niveau de combles. Le rez-de-chaussée abrite une cave et une remise.

Les dépendances, autonomes, sont bâties selon un plan rectangulaire, plus étiré que celui du logis : elles peuvent abriter une double grange-étable et un abri pour le cochon. Parfois, la dépassée de toiture devient très importante en avant des accès principaux (situés en mur-pignon), reposant sur des poteaux de bois. Cela ménage un espace couvert supplémentaire permettant de circuler à l'abri des intempéries. Le fenil occupe l'espace qui surmonte l'étable, sous le toit à deux pans.

Les granges-étables adoptent à Saint-Hilaire, et dans le secteur des Petites-Roches en général, une typologie particulière au plateau : les accès sont le plus souvent percés dans le mur-pignon aval et une partie hangar (avec

accès traversants) est ménagée dans la partie amont du bâtiment, à l'opposé des accès.

#### ▪ Type unitaire

Dans le type unitaire, l'unité domestique regroupe les fonctions d'habitat et de dépendances agricoles dans un même bâtiment en longueur. Les fonctions restent bien séparées (pas de communication intérieure entre le logis et la grange-étable), mais disposées côte à côte. Dans ce cas, si le terrain est en pente, le logis est le plus souvent placé en haut de pente.

Ce modèle d'organisation domestique est très minoritaire à Saint-Hilaire, cependant les données cadastrales de 1833 montrent que le hameau des Gaudes concentrait à cette époque un nombre important de maisons rurales de type unitaire, ce qui ne se vérifie pas dans les autres hameaux.

Il n'est pas non plus à exclure qu'on soit, dans certains cas, progressivement passé d'un type d'habitat unitaire à un type dissocié, lors de l'agrandissement d'un troupeau, par exemple, ou de la spécialisation de l'activité agricole dans l'élevage.

#### *Granges-étables isolées*

D'après l'observation des cadastres anciens, il existait, un peu en retrait des hameaux, des granges-étables indépendantes du logis, constituant des annexes sensiblement éloignées. On en trouvait ainsi un nombre significatif au-dessus du hameau des Châtains ou dans la zone des Dioux. Elles ont aujourd'hui presque toutes disparu.

Elles permettaient la collecte des foins et le séjour sur place des bêtes pendant les périodes de fenaison.

Ces bâtiments sont composés des parties constituantes traditionnelles : grange, étable et fenil. Comme quand la grange accompagne le logis, les accès sont percés en mur-pignon de bas de pente et la partie hangar à l'amont.

Cette typologie des granges, si elle est la plus fréquemment observée, n'est pas la seule. Certaines dépendances, en effet, s'ouvrent par des accès ménagés dans un mur-gouttereau. Cependant, le type comportant des accès en mur-pignon aval n'a jusqu'ici été observé que dans le secteur des Petites-Roches

#### *Fours à pain*

Les fours à pains ont longtemps constitué des éléments de première importance dans la vie quotidienne des populations rurales. Si aujourd'hui à Saint-Hilaire la plupart ont

disparu, ils étaient encore régulièrement utilisés au milieu du 20<sup>ème</sup> s.

Dans le village, chaque hameau comportait au moins un four, qui pouvait être privé ou communal, mais qui servait à l'ensemble des habitants du lieu ou à plusieurs d'entre eux.

Cette pratique collective de la cuisson du pain est héritée des traditions qui, depuis le Moyen Age jusqu'à la période révolutionnaire, imposaient aux habitants d'un lieu d'utiliser un four appartenant au seigneur contre paiement d'une taxe relevant du droit de ban.

Ce privilège sera aboli le 17 juillet 1793 par un décret supprimant tous les droits féodaux.

L'expression « four banal » désignant, encore longtemps après, un four appartenant à la collectivité a perdu son sens d'origine.

Le four individuel ne s'est généralisé qu'au 19<sup>ème</sup> s., mais à Saint-Hilaire, il est resté une exception. Il est soit indépendant, proche de l'habitation de son propriétaire, soit intégré à cette dernière (rare, en raison des risques d'incendies).



**Four privé – les Gandains**

Huit fours<sup>51</sup> ont été repérés sur le terrain : au Pelloux, aux Gaudes, aux Gandains, au Margain ou encore aux Vials. Mais il en existait bien d'autres, comme aux Châtains. Ces derniers sont privés, mais servaient bien souvent à plusieurs voisins. Dans un seul cas, un four se trouve intégré au logis.

Les matériaux de construction les plus fréquents pour ces fours sont la molasse (brasière et autel) et la brique (voûte).

<sup>51</sup> M. Bruno GUIRIMAND, dans son ouvrage « *Si les Petites Roches m'étaient contées* » (p. 211) en signale 6 existant encore dans les années 1920 et 1 seul au début des années 1970. Il ne s'agissait peut-être là que des fours communaux ; car à l'évidence d'autres fours, privés, étaient déjà bien présents au sein de certaines maisons rurales du village.

Dans la plupart des cas, un petit local jouxtant la pièce du four permettait d'y abriter le cochon.

#### *Travail à ferrer*

Cette structure, composée de trois ou quatre piliers de bois et de madriers transversaux, permettait de retenir les bêtes, alors sanglées par une sous-ventrière, pour les ferrer ou les soigner.

Il s'en trouvait un près d'une maison rurale aux Gaudes, qui n'a pas été conservé. Un forgeron-charron vivait là et disposait donc d'un travail à ferrer près de la maison.

#### *Fontaines*

Si l'alimentation en eau des maisons se faisait autrefois par des fontaines publiques ou privées approvisionnées par des captages de sources, il n'en reste que quelques rares témoins. Bien plus nombreuses avant l'arrivée de l'eau communale dans les maisons (dans les années 1950), les fontaines procuraient l'eau nécessaire à la consommation domestique (lessive, ménage, arrosage...) et alimentaire, mais aussi pour abreuver les bêtes.

Seules quatre fontaines ont été recensées : trois en béton et une en dalles calcaires.

Ces fontaines se composent d'un bassin, qui servait parfois à faire la lessive (un bac pour lavage, un bac pour le rinçage), et d'un triomphe. Deux d'entre elles comportent un triomphe de type borne, en fonte, qui permettait d'y fixer un tuyau à incendie. La mise en place d'un tel équipement répondait à la nécessité de faire face aux incendies qui ravageaient régulièrement les granges et les maisons, en raison notamment des matériaux de couvertures anciens et très facilement inflammables (chaume, essendoles...).

#### *Haberts*

Si les autres communes des Petites-Roches ont, ou ont eu, sur leurs sols d'alpage des haberts, Saint-Hilaire en est dépourvu. Cependant, la conduite des troupeaux dans les pâtures d'altitude existait : seule une modeste « cabane de berger » constituait un abri, adossé aux rochers.

### - Les matériaux

#### *Maçonneries*

Les maçonneries traditionnelles sont généralement montées en moellons (calcaire, molasse), hourdés au mortier de chaux.

Pierres de taille et blocs équarris (calcaire) sont utilisés en chaînes d'angle. Les murs étaient traditionnellement recouverts d'un enduit de protection à la chaux (parfois décoré).

Rare, l'utilisation de la brique est spécifique : fonds de placard, conduit de cheminée...



*Maçonnerie de moellons calcaires enduits à pierres-vues au mortier de chaux*

Le bois est souvent utilisé en bardage dans les constructions à usage agricole. Employé pour fermer le fenil surmontant les granges-étables, au niveau des pignons, le bardage disjoint permet de ventiler l'espace et limite les risques de fermentation du fourrage entreposé.

Par ailleurs, les implantations nombreuses de constructions de type chalet, si elles ne sont pas représentatives des constructions d'habitat traditionnel du plateau, tendent de part leur diffusion massive à devenir un type d'habitat marqueur du paysage de Saint-Hilaire. Le bois en est le matériau principal d'élévation, par superposition de madriers horizontaux.

#### *Toitures*

Les toitures, sont de deux types principaux :

- Toit à quatre pans

Ce mode de couverture, le plus fréquemment adopté sur les maisons d'habitation, présente un faitage long ou court (toit en pavillon) avec parfois un égout retroussé.

Aujourd'hui, sur les bâtiments traditionnels, le matériau de couverture principalement observé est la tôle, sous toute ses formes : tôle ondulée, tôle-bac, bidon déroulé. Plus rarement, on constate l'utilisation de la tuile mécanique ou des plaques de fibre-ciment.

Il semble que les matériaux de couverture anciens, tels que le chaume ou les essendoles, aient été directement remplacés à une époque récente par la tôle et la fibre-ciment, sans

adopter de façon massive ou systématique la tuile.

- Toit à deux pans

Une proportion non négligeable de logis a également adopté le toit à deux pans, avec parfois une demi-croupe sur le mur-pignon possédant les accès et ouvertures principaux. C'est également le type de couverture adoptée pour les granges-étables et autres petites dépendances comme les fours.

Pour les granges, une dépassée de toiture importante protège les accès au niveau du mur-pignon aval (souvent exposé est ou sud).

Pour ces constructions généralement implantées dans la pente, le sens du faîtage suit presque toujours le sens de la pente.

Les matériaux de couverture observés sur ces constructions sont les plaques de fibre-ciment et la tôle, plus rarement la tuile mécanique. Ici aussi la tôle semble avoir directement succédé au chaume.

#### *Encadrements et décors*

- Ouvertures

Les percements des corps de logis adoptent principalement la forme rectangulaire verticale. Les encadrements sont pour la plupart en pierre de taille (calcaire), couverts d'un linteau monolithe parfois délardé.

Ces percements (portes et fenêtres principales) sont le plus souvent ménagés dans le mur-pignon aval.

Le comble peut être éclairé par des lucarnes.

Dans la majorité des cas observés, les accès aux dépendances sont également percés dans le mur-pignon aval du bâtiment. Ces ouvertures rectangulaires sont de deux types : la porte grangère (large et haute) et l'accès à l'étable (plus bas et plus étroit), généralement placés côte à côte. La porte grangère est parfois en position centrale, flanquée de deux portes d'étable.

Les encadrements sont majoritairement en bois ou mixtes (pierre de taille calcaire/linteau en bois).

- Décors

Sur certains enduits de façade, chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures sont soulignés par un badigeon, le plus souvent blanc (simple bande ou harpage).



*Décor géométrique en chaîne d'angle – les Châtains*

Quelques détails d'ornement de maisons individuelles des années 1920-1930 ont été repérés : une ouverture surmontée d'un cartouche, un garde-corps de balcon traité de façon géométrique et agrémenté de décors incisés dans le ciment ou le métal...



*Garde-corps d'une maison des années 1930 – le Pelloux*

Un autre type d'élément de décor peut être observé notamment sur les maisons d'habitation : les épis de faîtage. Accessoires d'ornement fixés aux extrémités du faîte du toit, en amortissement, ils sont le plus souvent

en zinc, composés d'une boule surmontée d'une pointe fuselée ; mais ils peuvent adopter les formes les plus variées : animal, forme végétale...



*Epis de faitage – le Margain*

## Bibliographie

### *Abréviations employées :*

ADI, Archives Départementales de l'Isère  
RD, Regeste Dauphinois

*Archéologie chez vous n°13*, Conservation du Patrimoine de l'Isère, 1992.

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, 1978, 2 tomes.

CHEVALIER, U., *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, Imp. Valentinoise, 7 vol., 1913-1926.

GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, éditions de Belledonne, Grenoble, réed. 1997.

MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues*, Paris, Imp. Nationale, 1869.

PILOT de THOREY, *Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble, y compris dans les limites du Dauphiné*, Bulletin de la Sté statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère, 3<sup>ème</sup> série, tome 12, 1883.

### ***Funiculaire***

GOUY-GILBERT, C., PARENT, J.-F. (dir), *Atlas du patrimoine industriel de l'Isère. Un état des lieux au début du XXI<sup>e</sup> siècle*, Patrimoine en Isère, septembre 2007, p. 35.

PETILLOT, A., *Patrimoine hospitalier*, éd. Scala / Fédération Hospitalière de France, Paris, 2004, p. 228.

<http://www.funiculaire.fr/historique-funiculaire.html>

[http://perso.wanadoo.fr/o.t.sthilairedutouvet/fun\\_i.htm](http://perso.wanadoo.fr/o.t.sthilairedutouvet/fun_i.htm)

### ***Sanatoriums***

BRETAGNON, S., « L'œuvre de Daniel Douady », in coll., *Vaincre la tuberculose : un*

*fléau en Isère au XXe siècle*, Musée grenoblois des sciences médicales, 2004, pp. 74-75.

BRETAGNON, S., DESSERTINE, D., « La station sanatoriale d'altitude des Petites-Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère) », *Actes de colloque « Les quinze glorieuses de l'architecture sanatoriale »*, CREHA, 2006, pp. 59-64.

DESSERTINE, D., « Les sanatoriums d'altitude à Saint-Hilaire-du-Touvet », in coll., *Vaincre la tuberculose : un fléau en Isère au XXe siècle*, Musée grenoblois des sciences médicales, 2004, pp. 66-73.

DESSERTINE, D., « Le sanatorium du département du Rhône à Saint-Hilaire-du-Touvet (des origines à 1939) », *Cahiers d'Histoire*, 1984 / 2-3, t. 29, pp. 167-190.

LEPINE, J., GOUACHON, A., *Projet de sanatorium public des Petites-Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet*, Lyon, imp. Audin, 1923.

PETILLOT, A., *Patrimoine hospitalier*, éd. Scala / Fédération Hospitalière de France, Paris, 2004, pp. 226-235.

## Le patrimoine de Saint-Hilaire en quelques sites

### *Patrimoine religieux*

- Chapelle aux Côtes [B-46]
- Eglise paroissiale aux Gaudes [AC-96]
- Oratoire à Saussa et Granet [AI-33],
- les croix de chemins, à entretenir

### *Patrimoine public*

- Funiculaire au Pré Lacour [AC-98]

### *Patrimoine hospitalier et de santé*

- Sanatorium à Cochet et Pierre Courbe [AI-2]
- Sanatorium aux Ruieux et Chavanu [AH-1]
- Sanatorium à Saussa et Granet [AI-1]

### *Artisanat – industrie – commerce*

- Moulin de Porte-Traîne aux Dioux [B-356 à 361]

### *Patrimoine rural*

- Fontaine au Pelloux [AA-63]
- Grange-étable au Pelloux [AA-62]
- Maison rurale aux Gandains [AD-50]
- Maison rurale aux Vials [AB-83]

## Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention rapide pour leur sauvegarde :

- Sanatoriums (*réflexion sur leur devenir*)
- Moulin ruiné de Porte-Traîne aux Dioux [B-356 à 361]
- Maison rurale de type dissocié, dite « Maison d'Alice », aux Gandains [AD-50]

